

République Française  
Département de la Loire  
Commune de Saint-Romain-la-Motte

**Délibération du Conseil municipal**  
Séance publique ordinaire du  
**MARDI 24 OCTOBRE 2023**  
**20 heures 30**

OBJET :

**24/10/2023 N°2**  
**VOTE DES TARIFS COMMUNAUX 2024**  
**(SUITE)**

Le Maire certifie :

1- que la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite a été publiée sur le site internet de la mairie selon les formes et délais prescrits par la loi ;

2- Que le nombre des conseillers en exercice au jour de la séance, était de 15 sur lesquels il y avait 15 membres présents, à savoir :

**Présents** : Gilbert VARRENNE - Chantal PAIRE - Alain BLETTERIE - Marie-Claude CHAMPROMIS - Pierre Yves LASSAIGNE - Bernard BESSEY - Monique GOUTILLE - Gabriel POMMIER - Sylvie BAS - Daniel MOUSSERIN - Isabelle MARIDET - Sabine DERVIN - Éric MICHALLET - Franck POLLET - Laurette COLOMBET  
**Secrétaire élue pour la durée de la séance** : Sylvie BAS

**VOTE DES TARIFS COMMUNAUX 2024 (SUITE)**

Réservation de la salle municipale

Pour les personnes domiciliées **hors** commune le montant de 330,00 € est proposé et adopté à l'unanimité.

Pour les personnes domiciliées **dans** la commune, deux montants ont été proposés :

- 155,00 € : ont voté pour ce montant, Monique GOUTILLE, Sabine DERVIN, Marie-Claude CHAMPROMIS et Gabriel POMMIER
- 160,00 € : ont voté pour ce montant, Gilbert VARRENNE, Chantal PAIRE, Alain BLETTERIE, Pierre Yves LASSAIGNE, Daniel MOUSSERIN, Isabelle MARIDET, Éric MICHALET, Bernard BESSEY, Sylvie BAS, Franck POLLET et Laurette COLOMBET

A la majorité, le tarif de la salle municipale est de 160,00 €.

Location du tracteur, broyeuse

Le montant de 77,00 € est proposé et adopté à l'unanimité.

Location de la mini pelleteuse

Deux montants ont été proposés :

- 77,00 € : ont voté pour ce montant, Gilbert VARRENNE, Laurette COLOMBET, Gabriel POMMIER

- 80,00 € : ont voté pour ce montant, Chantal PAIRE, Alain BLETTERIE, Pierre Yves LASSAIGNE, Daniel MOUSSERIN, Isabelle MARIDET, Éric MICHALET, Bernard BESSEY, Sylvie BAS, Franck POLLET, Monique GOUTILLE, Sabine DERVIN, Marie-Claude CHAMPROMIS

A la majorité, le tarif de la location de la mini pelleuse est de 80,00 €.

Ainsi, les tarifs communaux pour l'année 2024 se présentent comme suit :

OBJET	TARIFS 2024 En euros			
<b>Travaux effectués par la commune avec le matériel communal pour les habitants de la commune</b>				
Mini pelleuse				80,00 €
Autres matériels (tracteur, broyeur etc.)				77,00 €
<b>Location SALLE MUNICIPALE</b>				
Demandeur domicilié sur la commune *				160,00 €
Demandeur domicilié hors commune *				330,00 €
Sociétés locales				
<i>*Avec ou sans utilisation de la cuisinière</i>				
<b>Location SALLE ERA</b>				
- Manifestations à but lucratif par les associations locales Et l'ensemble des matchs de basket et de tennis (DCM du 10/06/2004)				gratuit
- Demandeur domicilié sur la commune				
- 1 <sup>er</sup> jour				600 €
- 2 <sup>e</sup> jour				140 €
- Demandeur ou associations domiciliés hors commune				
- 1 <sup>er</sup> jour				1100 €
- 2 <sup>e</sup> jour				140 €
<b>Location HALTE PELERINS</b>				
				16 €
<b>DROIT DE PLACE</b>				
- Parquet - chapiteaux				130 €
- Marchands ambulants				26 €
- Marchands ambulants (1 fois/semaine) hors électricité (exonération pour les locaux)				70 € / trimestre
- Exposition (pour 3 exposants maximum)				15 €
<b>CONCESSIONS CIMETIERE</b>				
- Concession pour 15 ans	Simple (2.40m <sup>2</sup> )	65 €	Double (2.80m <sup>2</sup> )	130 €
- Concession pour 30 ans	Simple (2.40m <sup>2</sup> )	130 €	Double (2.80m <sup>2</sup> )	260 €
- Concession pour 50 ans	Simple (2.40m <sup>2</sup> )	260 €	Double (2.80m <sup>2</sup> )	520 €
<b>CASE COLUMBARIUM</b>				
- Case pour 30 ans				510 € + 60 €
- Case pour 50 ans				710 € + 120 €
- Plaque identifiant le défunt				Tarif pompes funèbres
<b>CAVURNE</b>				
- Caverne pour 30 ans				260 € + 60 €
- Caverne pour 50 ans				457 € + 120 €
<b>LOCATION DE MATERIEL (l'unité)</b>				
- Table				2,00 €
- Chaise				0,40 €
- Banc				1,00 €
<b>PHOTOCOPIES</b>				
<b>Pour le public</b>				
- A4 noir et blanc				0,15 €
- A3 noir et blanc				0,30 €
- A4 couleur				0,50 €
- A3 couleur				1,00 €
<b>Associations</b>				
- A4 noir et blanc				0,10 €
- A3 noir et blanc				0,15 €
- A4 couleur				0,15 €
- A3 couleur				0,25 €

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité :**

- ▶ **Adopte** les tarifs ci-dessus pour l'année 2024.
- ▶ **Dit** que le produit de ces locations sera enregistré dans le budget communal.
- ▶ **Donne** pouvoir à M. le Maire pour signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présents.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Le Maire,  
Gilbert VARRENNE



Publication en ligne le **13 NOV. 2023**

Le secrétaire de séance,  
Sylvie BAS



